

14^E CONFÉRENCE ANNUELLE SUR LE CAJOU DE L'ALLIANCE AFRICAINE DU CAJOU (ACA)

CONSTRUIRE UNE CHAÎNE DE VALEUR DU CAJOU VIABLE POUR RÉSISTER AUX PERTURBATIONS DU MARCHÉ

Monsieur le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Faso,

Mesdames et Messieurs les représentants des autres ministères et agences gouvernementaux,

Monsieur le Président de l'Alliance africaine du cajou (ACA),

Distingués acteurs de l'industrie du cajou,

Chers membres des médias,

Mesdames et Messieurs,

1. Je suis très heureux de participer à la cérémonie d'ouverture de la 14^e Conférence annuelle sur le cajou de l'Alliance africaine du cajou (ACA). Les effets de la pandémie actuelle de COVID-19 ont touché de nombreuses sphères de notre vie. En conséquence, la 14^e Conférence annuelle sur le cajou de l'ACA se tient pour la première fois entièrement en ligne ; toutefois, nous savons qu'en tant que communauté mondiale, cet événement sera couronné de succès, car nous faisons tous de notre mieux pour lutter contre cette pandémie. J'espère que lors de la prochaine édition de la Conférence, nous serons en mesure de vous accueillir physiquement à Accra, au Ghana, en septembre 2021.
2. J'aimerais exprimer ma profonde gratitude à l'Alliance africaine du cajou pour sa résilience face à l'adversité et pour s'être engagée à organiser la Conférence annuelle malgré la situation qui prévaut actuellement dans le monde.
3. Au fil des années, l'ACA s'est en effet révélé être un partenaire dans le développement de la filière du cajou et un centre d'apprentissage qui a permis à toutes les parties prenantes de profiter des connaissances et de l'expertise de la filière du cajou en organisant des séries de conférences, de forums et d'ateliers physiques et en ligne. L'ACA est une organisation qui a

adopté le changement tout en étant continuellement au service de la filière du cajou en Afrique. Je suis particulièrement honoré de la présence du Secrétariat ici, dans mon pays, le Ghana.

4. Mesdames et Messieurs, nous sommes connectés en ligne ce matin pour une seule raison : le cajou ! Le cajou est progressivement devenu l'une des cultures les plus importantes du continent. Actuellement, l'Afrique produit 2,1 millions de tonnes de noix de cajou brutes (NCB) chaque année, soit 57 % de la production mondiale de cajou, l'Afrique de l'Ouest représentant 78 % de la production de l'Afrique.
5. La production de cajou constitue une importante source de revenus pour près de 1,8 million de familles de producteurs de noix de cajou en Afrique de l'Ouest, leur assurant des moyens de subsistance, en particulier pendant les périodes difficiles. Avec l'apparition de la pandémie de COVID-19, les producteurs ont connu une baisse des prix à la production, situation susceptible d'affecter considérablement les niveaux de production et les résultats de nombreuses années de Bonnes pratiques agricoles (BPA) adoptées par les producteurs.
6. La transformation du cajou en Afrique est une source d'emploi pour des milliers de travailleurs, dont plus de 65 % sont des femmes. Avec près de 200 000 tonnes métriques de noix de cajou brutes transformées en Afrique en 2019, soit environ 10 % de la production de noix de cajou en Afrique, ce sont plus de 40 000 emplois (soit une estimation de 200 emplois pour 1000 tonnes) qui doivent être sauvés grâce aux efforts conjoints des gouvernements, de la coopération au développement et de nos partenaires du secteur privé. Du fait de la pandémie, certains transformateurs ont dû cesser leurs activités, tandis que la plupart d'entre eux ont dû engager des coûts supplémentaires pour mettre en œuvre les protocoles relatifs à la COVID-19, afin de rester opérationnels.
7. À la lumière des problèmes susmentionnés, je suis entièrement d'accord avec le thème de la conférence en ligne de cette année, à savoir : « **Construire une chaîne de valeur du cajou viable pour résister aux perturbations du marché** ». Les perturbations du marché, qu'elles résultent d'inefficacités dans la chaîne de valeur ou de pandémies telles que la COVID-19, continueront à exister si nous ne déployons pas et ne mettons pas en œuvre des efforts

consciencieux pour construire une chaîne de valeur du cajou viable, qui soit efficiente et efficace et qui garantisse la rentabilité pour tous les acteurs le long de la chaîne de valeur.

8. Le Conseil international consultatif du cajou (CICC), dont le Ghana est signataire, s'est engagé à soutenir la filière du cajou en Afrique à travers la coordination et l'harmonisation des politiques et interventions des différents pays producteurs en Afrique, ainsi que la proposition de mesures urgentes pour soutenir l'extension de la production et de la transformation du cajou. Je voudrais saisir la présente occasion pour féliciter mon collègue ministre, l'honorable Harouna Kaboré, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Faso, qui a assumé la fonction de Président du CICC en décembre de l'année dernière.
9. Au Ghana, sous la direction de Son Excellence le Président de la République, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, la Loi de 2009 portant création de l'Autorité de développement des cultures arboricoles (Loi n 1010) a été promulguée afin de créer une institution pour la réglementation et le développement du cajou et de cinq autres cultures arboricoles. Des préparatifs sont actuellement en cours pour rendre cette Autorité opérationnelle d'ici à la fin de l'année. Je voudrais profiter de cette occasion pour saluer le soutien de l'Alliance africaine du cajou (ACA) et d'autres partenaires dans la rédaction de cette loi et les exhorter à continuer à soutenir la pleine mise en place et le renforcement de l'Autorité de développement des cultures arboricoles.
10. Mesdames et Messieurs, en 2019, le gouvernement du Ghana a lancé le programme intitulé « Plantation pour l'exportation et le développement rural » (PERD), afin de promouvoir le développement d'un certain nombre de cultures arboricoles pour diversifier les recettes d'exportation, stimuler la production, promouvoir la croissance économique rurale, améliorer les revenus des ménages d'agriculteurs ruraux et créer une base de matières premières durables pour soutenir l'effort d'industrialisation décentralisée par le biais du programme « Un district, une usine » (1D1F). Dans le cadre de ce programme, ce sont 15 millions de plants au total qui ont été produits et distribués aux producteurs de cajou et d'autres cultures sélectionnées. Au cours des deux dernières années, grâce à l'environnement économique

favorable et au soutien de nos partenaires, six (6) usines de transformation qui avaient été fermées les années précédentes ont été remises en service pour augmenter notre capacité de transformation et créer des emplois supplémentaires.

11. Honorables invités, les gouvernements du Ghana et d'autres pays africains producteurs de cajou se sont engagés à construire une industrie du cajou viable qui attirera et protégera les investissements, créant ainsi des revenus et des emplois supplémentaires pour les populations. Toutefois, cette industrie doit être suffisamment efficiente et efficace pour résister à toute perturbation du marché et, par conséquent, les résultats de cette conférence revêtent une importance considérable pour nos gouvernements et nos populations.
12. Pour conclure mon allocution, je tiens à féliciter l'Alliance africaine du cajou pour la mise en place de cette plateforme qui, j'en suis convaincu, permettra d'atteindre les objectifs de cette conférence d'ici la fin de ces trois jours.
13. Je souhaite également encourager toutes les parties prenantes à saisir cette occasion de délibérer pour faire de la Conférence un succès, afin que nous ayons une formidable industrie du cajou en Afrique et dans le monde entier. Au nom de son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, je déclare dûment ouverte la 14^e Conférence annuelle de l'ACA sur le cajou.
14. Merci pour votre aimable attention et prenez soin de vous !